

ÉVALUATION DES PROGRAMMES ÉCONOMIQUES DES PRINCIPAUX CANDIDATS



MÉTHODOLOGIE RETENUE PAR LA FONDATION CONCORDE POUR L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Dans ce temps présidentiel où chaque candidat adresse son projet, avec notamment un volet économique, la Fondation Concorde a souhaité publier son évaluation des programmes des principaux candidats.

Etant donné la difficulté d'adresser une évaluation exhaustive des différentes mesures et que les candidats divergent dans leur appréciation des indicateurs économiques à retenir, la Fondation Concorde a tenu à évaluer le coût et la capacité des programmes à relever ce qui lui apparaît comme les principaux défis pour l'économie française pour ces cinq prochaines années. Les experts de la Fondation Concorde ont ainsi choisi de retenir les quatre principaux enjeux économiques du pays :

- 1. Réindustrialiser
- 2. Augmenter le taux d'emploi
- 3. Réduire les dépenses publiques
- 4. Assurer une énergie décarbonée et compétitive

1- RÉINDUSTRIALISER

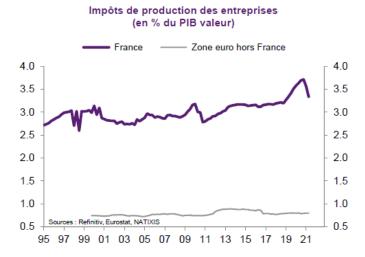
La réindustrialisation constitue le premier enjeu économique du pays : la France est en effet le pays le plus désindustrialisé de la zone Euro après la Grèce. C'est devenu un enjeu macroéconomique parce qu'un pays sans industrie est un pays pauvre. C'est le cas de la presque totalité des pays du continent africain. A contrario, la Suisse dont les habitants sont deux fois plus riches que les Français en termes de PIB par habitant est le pays le plus industrialisé d'Europe, avant l'Allemagne, avec une part de l'industrie dans le PIB de 25%.

Un pays désindustrialisé est un pays pauvre parce que les salaires de l'industrie sont supérieurs aux salaires des autres secteurs.

Un pays désindustrialisé est un pays endetté parce que l'industrie est la première monnaie d'échange réelle dans le monde en représentant 70 % des échanges commerciaux mondiaux de biens et services. Un pays désindustrialisé doit donc s'endetter toujours plus pour financer son déficit commercial et maintenir le niveau de consommation de ses habitants. C'est le cas de la France qui a connu en 2021 le pire déficit commercial de son histoire avec 86 milliards d'euros.

Un pays désindustrialisé, ce sont des territoires entiers appauvris, délaissés. En effet, le propre de l'industrie est de se développer dans des villes moyennes, petites, des villages et de les structurer... La France désindustrialisée, c'est la France des Gilets Jaunes qui, avec la disparition des usines, doivent aller chercher plus loin des emplois moins bien rémunérés, ce qui les rend complètement vulnérables à une hausse du prix des carburants.

Pour nous réindustrialiser, nous devons baisser massivement les impôts de production qui pèsent plus spécifiquement sur les industries, indépendamment de leur profitabilité et qui sont extraordinairement plus élevés que dans les autres pays :



Les impôts de production représentent près de 70 milliards € de charges supplémentaires par rapport à l'Allemagne. Les entreprises françaises payent plus d'impôts à la production que toutes les entreprises des autres pays de la zone Euro réunis! La surimposition peut réduire la rentabilité d'un restaurant ou d'un supermarché, elle peut tuer une industrie confrontée à la concurrence internationale.

2- AUGMENTER LE TAUX D'EMPLOI

La France n'est pas seulement victime d'un chômage élevé, mais plus généralement de la faiblesse de son taux d'emploi. Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler. Or, le taux d'emploi des Français est inférieur de près de 10 points à celui d'autres grands pays. C'est un enjeu crucial pour 3 raisons principales :

- Moins de travailleurs, c'est moins de production pour le pays et donc moins de revenus par Français.
- Moins de production, c'est moins de recettes fiscales et sociales pour l'Etat et donc des

impôts plus élevés pour ceux qui produisent. Ils sont davantage taxés pour compenser cette perte de recettes et financer le fonctionnement de l'Etat.

- Moins de travailleurs, c'est également plus d'inactifs qu'il faut aider pour leur permettre de vivre, avec encore une fois une redistribution financée par les impôts de ceux qui produisent.

3- RÉDUIRE LES DÉPENSES PUBLIQUES

La grande majorité de la population, des journalistes, des hommes politiques souscrivent à l'idée du « manque de moyens » des services publics et de l'administration, alors que nous possédons le record mondial de la dépense publique!

Notre excès de dépenses publiques hors dépenses sociales varie de 5% à 8% du PIB, soit de 125 à 200 milliards d'euros, par rapport aux pays les mieux gérés. Notre gestion publique est fondamentalement déficiente, principalement par la mauvaise allocation de ses moyens. Réduire les dépenses publiques est un impératif pour stopper l'accroissement de notre dette et alléger le fardeau fiscal qui pénalise l'économie.

4- Assurer une énergie décarbonée et compétitive

La France mène depuis 2012 une politique de déconstruction de son système électrique, pourtant parmi les plus efficaces au monde, au lieu de profiter de son électricité décarbonée pour électrifier ses consommations énergétiques (voitures, chauffage, usines ,...) comme le préconise le GIEC. La PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie), initiée par François Hollande et poursuivie depuis, a en effet programmé la fermeture anticipée de 14 réacteurs nucléaires qui produisent de l'électricité quand on en a besoin pour les remplacer par des énergies renouvelables intermittentes. Cette « politique de l'énergie » a montré ses limites : elle compte sur le nucléaire pour assurer le secours de la production renouvelable ainsi que pour fournir une électricité bon marché aux français via l'ARENH (« Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique » qui permet aux fournisseurs alternatifs de s'approvisionner en électricité bon marché auprès d'EDF) et a, dans le même temps, réduit sa production en fermant des centrales. La flambée des prix de l'électricité en décembre 2021 a amené une prise de conscience de l'impasse à laquelle nous menait cette politique. Le Président de la République a annoncé il y a quelques mois vouloir inverser la tendance en prolongeant la durée de vie des centrales nucléaires existantes et en construisant de nouveaux réacteurs. Mais les dommages de cette politique menée depuis 2012 sont considérables : les compétences ont fui la filière nucléaire, secteur décrété par l'Etat « sans avenir ». Or il faut 5 ans de travaux préparatoires et réglementaires pour prolonger la durée de vie d'un réacteur.

L'impératif de décarbonation passe, en l'état actuel des technologies par le développement du nucléaire pour fournir une électricité décarbonée abondante et bon marché. Le mix-énergétique entre nucléaire et renouvelables ayant démontré aujourd'hui toutes ses limites. En effet :

- L'éolien et le photovoltaïque n'ont aucune utilité par rapport à une production nucléaire qu'elle ne fait que remplacer de manière intermittente alors qu'une centrale nucléaire est conçue pour fonctionner le plus possible en continu. Le développement des productions renouvelables intermittentes n'a fait qu'ajouter des coûts et a représenté un extraordinaire gaspillage financier sans assurer une pérennité dans l'approvisionnement.
- Inversement, l'éolien et le photovoltaïque ont besoin d'une production complémentaire au charbon et au gaz, la moins couteuse en investissements et la plus facile à faire démarrer rapidement.

Etude réalisée par les experts de la Fondation Concorde sous la direction de Michel Rousseau, Président et de Philippe Ansel, chef économiste.

EN SYNTHÈSE

EVALUATION DU PROGRAMME D'EMMANUEL MACRON

La politique économique sous le quinquennat d'Emmanuel Macron a été très active pour mettre en œuvre des mesures transverses qui ont bénéficié de manière très positive à toute l'économie (droit du travail, formation professionnelle, fiscalité des entreprises et des investisseurs, ...) mais a moins entrepris concernant la réindustrialisation, l'augmentation du taux d'emploi, la réduction de la dépense publique structurelle et la politique énergétique.

1. RÉINDUSTRIALISER

Emmanuel Macron a programmé une réduction des impôts de production à travers la suppression de la CVAE pour 7 milliards d'euros intervenant après la réduction de 10 milliards d'euros en 2021. Ce qui constitue un pas important mais paraît insuffisant au regard de la demande de baisse d'impôts nécessaire estimée par la Fondation Concorde (23 milliards d'euros voir annexe 2) ou par les organisations professionnelles (35 milliards d'euros)

2. AUGMENTER LE TAUX D'EMPLOI

De nombreuses mesures sont proposées, guichet unique pour l'emploi, conditionnement du RSA à une activité, réforme de l'indemnisation du chômage et surtout recul de l'âge de la retraite. **Elles permettront d'accélérer cette augmentation du taux d'emploi très bénéfique pour l'économie et les finances publiques.**

3. RÉDUIRE LES DÉPENSES PUBLIQUES

- Au total, nous estimons le programme de dépenses à 55 milliards d'euros. Et enfin il faut intégrer les 15 milliards d'euros de baisses d'impôts (8 milliards d'euros pour les ménages et 7 pour les entreprises avec la suppression de la CVAE). Nous considérons que la suppression de la CVAE s'autofinance avant la fin du quinquennat grâce au supplément de recettes fiscales et sociales découlant de son effet sur l'emploi industriel (voir annexe 2). Ce programme se traduit donc par un besoin de financement de 63 milliards d'euros, 55 milliards d'euros de nouvelles dépenses et 8 milliards d'euros de baisses d'impôts.
- Toutefois, le besoin de financement de ce programme de 63 milliards d'euros ne serait financé qu'à hauteur de 39 milliards d'euros par les économies proposées. En conséquence, ce programme aggraverait le déficit des finances publiques de 24 milliards d'euros par an, soit près d'1 % du PIB.

4. Assurer une énergie décarbonée et compétitive

- La construction de 6 EPR apparaît comme allant dans la bonne direction, mais reste un nombre insuffisant pour fournir l'électricité décarbonée dont le pays a besoin et pour bénéficier d'un réel effet de série.
- Le développement des productions d'électricité renouvelables à un rythme très rapide d'ici 2050 : multiplication par 10 de la puissance solaire soit un investissement de 70 milliards d'euros et construction de 50 parcs éoliens en mer pour 100 milliards d'euros, soit au total 170 milliards d'euros. Ces 170 milliards d'euros investis risquent de ne pas être suffisament utiles pour le système électrique français. Ce qui représenterait un surplus de dépense publique de 30 milliards sur la période du quinquennat.

EVALUATION DU PROGRAMME DE VALÉRIE PÉCRESSE

1. RÉINDUSTRIALISER

- Les mesures annoncées dans le programme de Valérie Pécresse sont nombreuses en faveur des entreprises, estimées autour de 10 milliards d'euros par an. Elles permettront une réindustrialisation, bien qu'incomplètes à ce stade, de notre pays.
- Les mesures les plus importantes sont : la suppression de la C3S pour 4,9 milliards d'euros qui jouera un rôle positif et l'exonération de charges pour les créateurs d'entreprises pendant les trois premières années de leur société ainsi qu'une «aide à l'investissement de proximité» dans les zones rurales sous la forme d'un crédit d'impôt de 50% sur les investissements jusqu'à 20.000 euros.

2. AUGMENTER LE TAUX D'EMPLOI

L'ensemble des mesures proposées est réellement à même de doper l'offre de travail. La principale mesure concerne le recul de l'âge de la retraite qui est trop souvent présentée exclusivement comme une mesure d'économie alors que c'est également le plus fort levier pour augmenter le taux d'emploi. C'est un levier d'économie capital : 2 milliards € par trimestre de report de l'âge de départ pour les salariés du secteur privé et 0,7 milliard € pour le secteur public, mais en outre il apporte le double en recettes fiscales et sociales par l'augmentation du taux d'emploi (voir annexe 1).

Nous validons le chiffre de 16 milliards d'euros d'économies procurées par le recul de l'âge de la retraite de la candidate et nous estimons en outre que l'ensemble de ces mesures augmentant le taux d'emploi génèreront 2 fois plus de recettes fiscales et sociales, soit 32 milliards d'euros par an.

3. RÉDUIRE LES DÉPENSES PUBLIQUES

- Au total, le coût de ces mesures de pouvoir d'achat et de revenus s'élève à 24,6 milliards d'euros par an.
- Il s'y ajoute différentes mesures visant à augmenter les moyens de l'action publique pour un total de 6,2 milliards d'euros :

20 000 places de prison : 2 milliards d'euros

Justice: 2 milliards d'euros

Forces de l'ordre : 1 milliard d'euro

Santé : 0,8 milliards d'euros Education : 0,4 milliard d'euros

Le coût total du programme de Valérie Pécresse s'élève à 30,8 milliards d'euros en année pleine.

- Le programme d'économies et surtout les mesures d'augmentation du taux d'emploi permet de les financer à hauteur de 73,4 milliards d'euros et de dégager ainsi un excédent de 42,6 milliards :
- Recettes fiscales et sociales augmentation du taux d'emploi : 32 milliards d'euros
- Recul de l'âge de la retraite : 16 milliards d'euros
- Lutte contre la fraude sociale : 14 milliards d'euros
- Suppression de 150.000 postes dans « l'administration administrante » : 3,5 milliards d'euros
- Réforme assurance chômage : 3 milliards d'euros
- Minimum de 5 ans sur le territoire pour bénéficier des prestations sociales hors cotisations : 2,2 milliards d'euros
- Simplification et suppression de 500 des 1500 structures para-étatiques : 2 milliards d'euros
- Réforme de l'aide médicale d'Etat : 0,7 milliards d'euros
- <u>Total économies et recettes fiscales et sociales supplémentaires : 73,4 milliards</u> d'euros

Le programme de Valérie Pécresse permettrait donc de <u>réduire notre déficit structurel de</u> 1,7 %.

4. Assurer une énergie décarbonée et compétitive

- Valérie Pécresse appelle à une «relance gaullienne» de l'énergie atomique en lançant immédiatement une première série de six EPR et en préparant la programmation des séries suivantes. Elle veut également poursuivre l'exploitation des réacteurs existants «qu'il est irresponsable de vouloir fermer tant qu'ils respectent les normes de sûreté».
- Valérie Pécresse veut également encourager le développement des énergies renouvelables sous toutes leurs formes, mais veut tenir réellement compte de l'avis des populations pour l'implantation des projets éoliens.
- La politique énergétique proposée par Valérie Pécresse est donc réaliste, crédible et devrait permettre de fournir de continuer de fournir de l'électricité à un prix compétitif aux Français.

EVALUATION DU PROGRAMME DE MARINE LE PEN

1. RÉINDUSTRIALISER

- Marine Le Pen développe essentiellement une idée de protection de l'économie française vis-à-vis de la concurrence internationale qui n'intègre pas la spécialisation productive des différentes économies. Il n'y a donc pas de prise de conscience de la crise de production qui frappe le pays.
- Les mesures proposées en faveur de l'industrie sont limitées avec la seule suppression de la cotisation foncière des entreprises (7 milliards d'euros en 2020) et une suppression de la C3S dans les seules « zones de relocalisation ». Elle compte flécher toute nouvelle baisse de la fiscalité vers les TPE et PME. Cette focalisation des mesures et du discours sur les TPE et PME ne permet pas de répondre aux enjeux de l'industrie et du commerce extérieur.

2. AUGMENTER LE TAUX D'EMPLOI

Quelques mesures vont dans le sens de son amélioration mais le programme de Marine Le Pen fait non seulement l'impasse sur le premier levier d'augmentation du taux d'emploi : l'âge de la retraire qu'elle refuse d'augmenter. En outre, elle « détricote » en grande partie les réformes des retraites réalisées précédemment avec sa mesure de la retraite à 60 ans pour les personnes ayant travaillé plus de 40 ans.

<u>Cela coûterait directement 15 milliards d'euros</u> et le recul du taux d'emploi <u>fera perdre 30 milliards d'euros de recettes fiscales et sociales par an.</u>

3. RÉDUIRE LES DÉPENSES PUBLIQUES

- Le programme de Marine Le Pen souhaite financer des augmentations de pouvoir d'achat des Français par de nouvelles dépenses publiques, et ce, sans qu'il n'y ait une quelconque contrepartie productive. Elles ne pourront donc qu'être financées par la hausse de l'endettement du pays. Leur coût est élevé, puisqu'au total, ces mesures (de pouvoir d'achat pour l'essentiel) représentent une dépense et une perte de recettes de 109,8 milliards d'euros.
- Marine Le Pen entend néanmoins mener un effort de gestion de la dépense publique, mais très insuffisant. <u>Au total ce programme permettrait de viser à moyen terme 26,7 milliards</u> d'euros d'économie.
- Les économies envisagées ne permettront de financer que le quart des mesures de pouvoir d'achat promises.
- Le programme de Marine Le Pen <u>alourdirait notre déficit structurel de 83,3 milliards</u> d'euros par an, soit plus de 3,3 % du PIB.

4. Assurer une énergie décarbonée et compétitive

- Marine Le Pen propose dans ce domaine un programme cohérent avec l'arrêt des subventions aux éoliennes, la construction de 6 nouveaux réacteurs EPR, l'augmentation de la durée de vie des centrales nucléaires existantes et la sortie du marché européen de l'électricité pour retrouver la maîtrise des prix.
- Toutefois, la construction de 6 EPR est insuffisante pour fournir l'électricité décarbonée que nécessite la transition climatique et pour bénéficier d'un réel effet de série dans la construction des EPR.

EVALUATION DU PROGRAMME D'ERIC ZEMMOUR

1. RÉINDUSTRIALISER

L'enjeu de réindustrialisation est adressé de manière forte <u>par une baisse des impôts de production (CVAE, C3S, CFE) de 30 milliards d'euros par an.</u> Cela représente une « masse critique » suffisante pour effectivement relancer la production sur le territoire français. Les études menées par la Fondation Concorde ont montré que cette baisse d'impôts s'autofinançait à moyen terme par le supplément de recettes fiscales et sociales généré par l'accroissement de la production et qu'à long terme cette relance était très bénéfique pour les finances publiques.

2. AUGMENTER LE TAUX D'EMPLOI

Le programme d'Eric Zemmour en la matière s'attaque aux deux principaux facteurs qui affectent le taux d'emploi français :

- Le recul de l'âge de la retraite à 64 ans et l'alignement des régimes de retraite permettent de conjuguer économies et augmentation des recettes fiscales et sociales à hauteur de 40 milliards d'Euros
- Les restrictions à l'immigration. Mais ces mesures n'auront pas un impact significatif à court terme sur le taux d'emploi car elles ne portent évidemment que sur le flux et non sur le stock.

3. RÉDUIRE LES DÉPENSES PUBLIQUES

- Nous évaluons au total l'ensemble des mesures du programme d'Eric Zemmour (principalement des mesures de pouvoir d'achat) à 78,4 milliards d'euros.
- Au total nous évaluons l'ampleur des économies possibles à 25 milliards d'euros. Si l'on intègre la mesure de recul de l'âge de la retraite à 64 ans permettant de conjuguer économies et augmentation des recettes fiscales et sociales à hauteur de 40 milliards d'Euros, **l'ensemble de ces mesures procure 65 milliards d'économies et de recettes fiscales et sociales.**
- Soit un niveau insuffisant de 13,4 milliards d'euros pour financer les 78,4 milliards d'euros de dépenses supplémentaires. Le programme économique d'Eric Zemmour accroitrait donc notre déficit structurel de 0,5 % du PIB.

4. Assurer une énergie décarbonée et compétitive

- Eric Zemmour propose une politique particulièrement cohérente basée sur la relance du nucléaire avec la prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires à 60 ans, la construction de 14 EPR permettant de bénéficier d'un véritable effet de série, la mise en place d'un dispositif permettant aux consommateurs français de bénéficier des bas coûts de l'énergie nucléaire et l'arrêt des projets éoliens.

EVALUATION DU PROGRAMME DE JEAN-LUC MÉLENCHON

Le programme se caractérise par un rejet des fondamentaux de l'économie selon les théories de Karl Marx qui soutient qu'il n'y a pas de lois en économie. Il n'y donc aucune prise en compte de la situation économique française, ni des règles économiques en général. Il est donc difficile de porter une évaluation précise selon ces enjeux qui ne sont pas, pour des raisons idéologiques, pris en considération.

Différentes mesures refusant de prendre en considération les contraintes de financement, les contraintes bancaires, de la dette, de notre balance commerciale ou du besoin d'un système bancaire privé et non public, risqueraient à elles seules de provoquer un effondrement de l'économie et du niveau de vie des Français.

DÉTAIL DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES DES CANDIDATS

1. LE BILAN/PROGRAMME D'EMMANUEL MACRON

Le bilan du quinquennat est paradoxal : la politique menée a été très active pour mettre en œuvre des mesures transverses qui ont bénéficié de manière très positive à toute l'économie (droit du travail, formation professionnelle, simplification et allègement de la fiscalité des entreprises et des investisseurs, ...), mais a moins entrepris concernant la réindustrialisation, l'augmentation du taux d'emploi, la réduction de la dépense publique structurelle et la politique énergétique.

a) Réindustrialiser

BILAN DU QUINQUENNAT

Du fait de sa désindustrialisation, la France vit, depuis plusieurs décennies, structurellement au-dessus de ses moyens et emprunte pour partie, uniquement pour maintenir notre niveau de consommation. Le quinquennat depuis 2017 n'a pas permis d'inverser la tendance. La crise sanitaire a, cependant, permis une prise de conscience de notre réelle désindustrialisation (avec l'absence de masques, de respirateurs, de produits anesthésiants, de médicaments produits sur notre territoire) qui s'est traduite par la décision de baisser les impôts de production de 10 milliards d'euros en faveur de l'industrie avec une réduction de 50 % de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et également une réduction de moitié des taxes foncières que sont la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

C'est un premier pas important, mais qui a été insuffisant pour porter ses fruits, notamment sur le déficit de notre balance commerciale qui vient de battre ses records.

On en mesure toutefois déjà les effets dans les investissements internationaux : les projets industriels ont bondi de +49 % en un an.

PROGRAMME

Emmanuel Macron a programmé une réduction des impôts de production à travers la suppression de la CVAE pour 7 milliards d'euros intervenant après la réduction de 10 milliards d'euros en 2021. Ce qui paraît insuffisant au regard de la demande de baisse d'impôts nécessaire estimée par les organisations professionnelles (35 milliards d'euros) ou du plan proposé par la Fondation concorde (23 milliards d'euros voir annexe 2).

Un grand plan d'investissement de 30 milliards d'euros, **France 2030**, est programmé, mais ne paraît suffisant pour financer les nouvelles industries. Ce plan prévoit par exemple d'investir 6 milliards € pour la production de composants électroniques. Mais cela ne représente même pas le prix d'une usine. INTEL demande par exemple une aide de 8 milliards € pour implanter une usine et TSMC, le leader mondial va investir 100 milliards € sur la période. De plus, si ce plan apporte, sur cette période de 5 ans, 30 milliards d'euros d'aides, dans le même temps, les entreprises françaises vont payer un surcroît d'impôts de production de 250 milliards d'euros par

rapport à leurs homologues allemandes.

Résultats, les méga investissements industriels de TESLA et INTEL ont été localisés en Allemagne parce qu'il est plus compétitif de produire en Allemagne qu'en France.

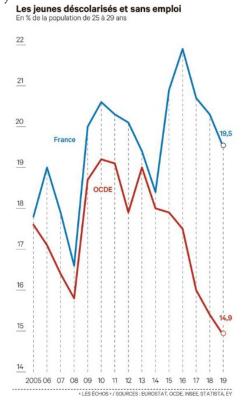
B) AUGMENTER LE TAUX D'EMPLOI

BILAN DU QUINQUENNAT

De nombreuses mesures ont été adoptées au cours du quinquennat qui ont augmenté le taux d'emploi et fait baisser le chômage en particulier :

- Réforme du droit du travail
- Réforme de l'assurance chômage
- Réforme de la formation professionnelle
- Développement de l'apprentissage

Mais le principal levier d'augmentation du taux d'emploi, le recul de l'âge de la retraite, n'a pas été activé (voir annexe 1). Le taux d'emploi s'est accru de 2,3 % sur le quinquennat, ce qui est très positif pour la France. Mais cette augmentation est similaire à celle que l'on constate en Europe et dans l'OCDE. Ainsi pour les jeunes déscolarisés :



PROGRAMME

De nombreuses mesures sont proposées, guichet unique pour l'emploi, conditionnement du RSA à une activité, réforme de l'indemnisation du chômage et surtout recul de l'âge de la retraite. Elles permettront d'accélérer cette augmentation du taux d'emploi très bénéfique pour l'économie et les finances publiques.

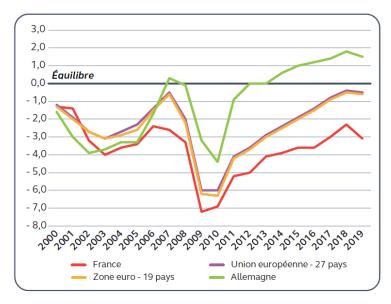
c) Réduire les dépenses publiques

BILAN DU QUINQUENNAT

En 2017, la France était la championne du monde de la dépense publique, elle l'est toujours en 2022. La France ne s'est pas engagée dans la voie d'une réduction de sa dépense publique. La proposition de 2017 d'une diminution de 120 000 emplois publics n'a pas été suivie et il n'y a pas de transformation significative de la gestion des dépenses publiques.

La comparaison avec les autres pays de la zone euro montre que la situation de nos comptes publics s'est dégradée peu avant la crise sanitaire, et que l'écart avec les autres pays s'est accru.

Solde des administrations publiques entre 2000 et 2019 dans l'Union européenne



Source : Cour des comptes à partir des données d'Eurostat

La crise sanitaire a occasionné une flambée de la dépense publique qui a culminé à 62,8 % du PIB en 2020 et un envol de la dette.

Le « quoi qu'il en coûte » a permis indubitablement de maintenir en vie le tissu économique. Toutefois on peut reprocher le manque d'explications et de pédagogie autour de ce recours

faramineux à l'endettement public. Le « quoi qu'il en coûte » a implanté dans les esprits l'idée que « l'argent, il y en a » et, au total, l'instauration d'une « dépense publique décomplexée » qui finance par la dette les dépenses de fonctionnement des services publics, les aides au pouvoir d'achat comme on le constate avec les mesures pour faire face à la hausse de l'énergie.

Selon le Haut Conseil des Finances Publiques, notre déficit structurel (hors mesures d'urgences et de relance) a bondi à 5 % du PIB :

Décomposition du solde public avec l'hypothèse actualisée de PIB potentiel du Gouvernement

En points de PIB	2019	2020	2021	2022
Solde public	-3,1	-9,1	-8,1	-5,0
Composante conjoncturelle	0,4	-4,3	-1,3	0,2
Mesures ponctuelles et temporaires	-1,0	-2,8	-0,1	-0,2
Solde structurel	-2,5	-1,9	-6,6	-5,0

Source : projet de loi de finances pour 2022 révisé

PROGRAMME

Le programme prévoit un ensemble de nouvelles dépenses d'un montant de 35 milliards d'euros par an à l'horizon 2027 avec en particulier 12 milliards d'euros pour l'école, 10 milliards d'euros pour la transition écologique et 8 milliards d'euros pour la santé. Il faut y ajouter les nouvelles dépenses décidées en fin de quinquennat à hauteur de 15 milliards d'euros : dégel du point d'indice des fonctionnaires pour 5 milliards d'euros, 4 milliards d'euros pour la recherche, 3 milliards d'euros pour la défense, 3 milliards d'euros pour la sécurité. Il faut y ajouter également le coût du développement des productions électriques renouvelables inutiles pour 5 milliards d'euros par an. Au total, il s'agit donc d'un programme de dépenses qui s'élèvent à 55 milliards d'euros. Et enfin il faut intégrer les 15 milliards d'euros de baisses d'impôts (8 milliards d'euros pour les ménages et 7 pour les entreprises avec la suppression de la CVAE). Nous considérons que la suppression de la CVAE s'autofinance avant la fin du quinquennat grâce au supplément de recettes fiscales et sociales découlant de son effet sur l'emploi industriel (voir annexe 2). Ce programme se traduit donc par un besoin de financement de 63 milliards d'euros, 55 milliards d'euros de nouvelles dépenses et 8 milliards d'euros de baisses d'impôts.

Ce programme de 65 milliards d'euros serait financé, selon le candidat, pour 9 milliards d'euros par la réforme des retraites qui intègre une revalorisation des petites retraites, 6 milliards d'euros par le surcroit d'emploi et de croissance,15 milliards d'euros par des réformes de modernisation et de simplification et 20 milliards d'euros par une réduction des coûts de fonctionnement de l'ensemble des administrations (10 milliards pour l'Etat et 10 milliards pour les collectivités locales). Il prévoit d'importants recrutements dans la fonction publique : un plan de recrutement d'infirmiers et d'aides-soignants à l'hôpital, 50 000 infirmiers et aides-soignants dans les EPHAD, 8500 magistrats, la création de 200 brigades de gendarmerie soit 5000 personnes.

Ce programme d'augmentation de la dépense publique semble peu prendre en considération que nous dépensons davantage que les autres pays dans tous les domaines pour des résultats sensiblement inférieurs. Par défaut d'organisation, de mangement, d'allocations efficiente des ressources comme en attestent de nombreuses analyses, en particulier celles menées par la Cour des comptes :

Education: Selon les magistrats, alors que les dépenses françaises d'éducation s'élèvent à 5,2 % du PIB, contre 4,9 % pour la moyenne des pays développés, « l'argent dépensé dans l'Education nationale ne produit pas les effets escomptés en termes de performance éducative ». Ils déplorent des « performances insuffisantes » et « qui se dégradent ». Ils signalent que « Le simple fait d'augmenter la dépense d'éducation n'entraîne ni une amélioration qualitative de l'enseignement, ni une hausse des résultats scolaires ».

Pour la Cour, le problème est ailleurs : dans « la qualité de l'organisation scolaire » et « sa capacité à s'adapter », ainsi que dans « les modèles pédagogiques d'instruction ». Elle y voit aussi un problème de « sélectivité des recrutements », notamment dans les matières scientifiques, qui est « de plus en plus faible, au point d'être problématique ».

- **Justice :** Selon la Cour des comptes, « La justice a désormais moins besoin d'être réformée que mieux gérée. » « La justice judicaire ne dispose pas des outils de gestion qui permettraient une allocation des ressources humaines adaptée aux besoins. Les limites de son système d'information compromettent la qualité du service et ne permettent pas de recueillir les données indispensables au bon suivi de son activité. La carte judiciaire, fondée sur des choix historiques qui n'ont été que partiellement remis en cause, entraîne dispersion des moyens et complexité de gestion. »
- Hôpital: Alors que le manque de moyens dédiés à l'hôpital est dénoncé tous les jours, en réalité, les moyens que nous affectons à la santé sont plus importants que dans les autres pays : Nous sommes le pays numéro 2 des dépenses de santé en Europe, numéro 4 dans le monde. Comment pouvons-nous manquer de moyens? Si l'on se focalise sur l'hôpital, la France est le pays qui lui consacre le plus de moyens! Par exemple l'Allemagne dépense -1,7 point de PIB de moins pour son hôpital:

	Allemagne	France	
Dépenses de santé consacrées à l'hôpital en % du PIB	3,2	4,3	L'Allemagne dépense -1,7 point de PIB de moins

Pourtant, l'Allemagne possède en proportion du nombre d'habitants le même nombre de médecins, deux fois plus de lits de soins intensifs, mais 44% de personnel hospitalier en moins! Comment se fait-il que nos hôpitaux se plaignent d'un manque de main d'œuvre? Comment se fait-il que nous ayons deux fois moins de lits en soins intensifs que l'Allemagne? Tout simplement parce

que nous dispersons les moyens humains et matériels sur un nombre beaucoup trop important d'hôpitaux : la France devance tous ses voisins en termes du nombre d'établissements par million d'habitants. Ce ratio est de 45 pour l'Hexagone, de 36 en Allemagne, 33 aux Pays-Bas, 30 au Royaume-Uni, 18 en Italie et 16 en Espagne. Nombre d'hôpitaux ont pour principale fonction de maintenir des emplois et de l'activité dans des territoires désindustrialisés :

Les taux d'administration hospitalière les plus forts et les plus faibles (hors DOM)

Les plus forts		Les plus faibles		
Départements	Taux	Départements	Taux	
Haute-Vienne	29,1	Seine-et-Marne	9,2	
Creuse	27,9	Essonne	9,4	
Territoire de Belfort	26,5	Seine-Saint-Denis	9,9	
Allier	26,4	Hauts-de-Seine	9,9	
Paris	25,3	Yvelines	10,1	

Source : rapport de 2021 sur l'état de la fonction publique ; FIPECO.

Les taux d'administration hospitalière (pour 1000 habitants) par zone d'emploi sont dans un rapport de trois à un entre les 30 zones les plus dotées et les 30 les moins pourvues. La situation de Paris s'explique par le fait que Paris attire par ses spécialisations des malades provenant d'autres régions.

Ces petits hôpitaux « politiques » pratiquent peu d'interventions et sont dangereux pour les patients car ils ne bénéficient pas de la courbe d'expérience qu'apporte une fréquence importante de soins.

A cet égard, l'argument de la proximité est fallacieux et dangereux : les études françaises et internationales estiment que le risque de mortalité post-opératoire est trois fois supérieur dans une petite structure en comparaison avec une grande. Plus l'hôpital est spécialisé dans certaines interventions, meilleurs sont les soins. Il est ainsi à noter qu'une étude de la Fondation Berstelmann estime qu'il faudrait réduire le nombre d'hôpitaux à 600 en Allemagne pour avoir des hôpitaux encore plus performants.

Au regard de ces analyses, les augmentations de moyens ne permettront pas d'amélioration de qualité de service public. Augmenter les moyens dans l'éducation, la justice, la santé, la police, pour pallier leurs problèmes de gestion, d'organisation et de méthodes, n'aura pas

d'autres effets que de différer les réformes organisationnelles et managériales et d'augmenter notre dépense publique, comme en témoigne toutes les politiques d'augmentation des moyens qui ont précédé.

En ce qui concerne le financement de ce programme, nous estimons que :

- Le recul de l'âge de la retraite au cours du quinquennat procurera effectivement une économie de 9 milliards d'euros, mais que couplée à la réforme de l'assurance chômage elle apportera un supplément de recettes fiscales et sociales de 25 milliards d'euros par l'augmentation du taux d'emploi. Nos estimations sont donc sensiblement supérieures à celles du candidat qui ne prend l'augmentation des recettes fiscales et sociales engendrée par l'augmentation du nombre de travailleurs que pour 6 milliards d'euros.
- La suppression de la CVAE pour 7 milliards d'euros s'autofinance avant la fin du quinquennat grâce à la réindustrialisation qu'elle entraine
- L'administration étant une industrie de main d'œuvre, il ne nous parait pas possible de réduire ses dépenses tout en augmentant ses effectifs et le salaire des fonctionnaires. Moderniser, simplifier, numériser, ne peut engendrer des économies si cela ne se traduit pas par une baisse des effectifs. Il est possible tout au plus de réduire la Dotation Globale de Fonctionnement aux collectivités locales de 5 Milliards d'euros en fin de quinquennat.

Ainsi, le besoin de financement de ce programme de 63 milliards d'euros ne serait financé qu'à hauteur de 39 milliards d'euros.

En conséquence, ce programme aggraverait le déficit des finances publiques de 24 milliards d'euros par an, soit près d'1 % du PIB, alors que la forte dégradation de notre déficit structurel nécessite la mise en place d'une stratégie d'économies de grande ampleur.

DÉVELOPPER LE NUCLÉAIRE POUR FOURNIR UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE ABONDANTE ET BON MARCHÉ

Emmanuel Macron veut continuer à développer les productions d'électricité renouvelables à un rythme très rapide d'ici 2050 : multiplication par 10 de la puissance solaire soit un investissement de 70 milliards d'euros et construction de 50 parcs éoliens en mer pour 100 milliards d'euros, soit au total 170 milliards d'euros.

Or, outre un coût très important, ce mix entre nucléaire et renouvelables n'apparaît pas possible et le choix paraît devoir se concentrer entre deux modèles de production d'électricité :

- le modèle français historique basé sur un socle nucléaire, un complément hydraulique et un appoint de gaz pour faire face aux pointes de consommation, qui procure une électricité décarbonée bon marché
- le modèle Allemand qui double le parc renouvelables d'un parc de centrales thermiques

de complément fonctionnant au charbon et au gaz. Le gestionnaire du réseau électrique allemand considère en effet que la production renouvelable intermittente peut tomber à 1 % de la demande d'électricité totale. En conséquence, l'Allemagne possède pour assurer une demande maximale en pointe de 82 GW, de deux parcs de centrales électriques, un parc éolien et photovoltaïque de 116 GW de puissance et un parc de centrales pilotables essentiellement thermiques de 117 GW pour produire lorsqu'il n'y a pas de vent ou de soleil. Outre le fait que ce modèle ne permet pas d'obtenir la neutralité carbone, il apparait désormais caduc avec la crise géopolitique.

Ces 170 milliards d'euros investis n'auront aucune utilité pour le système électrique français et ce programme représente un gaspillage de 30 milliards sur la période du quinquennat.

A contrario, le nombre d'EPR envisagé (6) est largement insuffisant pour fournir l'électricité décarbonée que nécessite la transition climatique et pour bénéficier d'un réel effet de série dans la construction des EPR. Pour rappel, la Fondation Concorde estime à 24 le nombre de nouveaux EPR devant être lancés.

2. LE PROGRAMME DE VALÉRIE PÉCRESSE

a) Réindustrialiser

Les mesures annoncées dans le programme de Valérie Pécresse sont nombreuses en faveur des entreprises, estimées autour de 10 milliards d'euros par an. Elles ne s'adressent cependant au secteur industriel que pour moitié. Ainsi la suppression du forfait social qui taxe les contributions patronales de prévoyance supplémentaire et les abondements de l'employeur aux plans d'épargne salariale (PEE, PEI ou PERCO) profiterait à l'ensemble des entreprises de plus de 11 salariés. Cet allègement de charges de 5,4 milliards d'euros (2020) aura un impact mesuré sur la relance de la production du pays.

La suppression de la C3S pour 4,9 milliards d'euros (2020) jouera un rôle positif. C'est en effet l'impôt le plus nocif pour les productions sur le sol français car il taxe en cascade le chiffre d'affaires à tous les stades de fabrication. S'il y a quatre étapes de fabrication avec des entreprises différentes, le produit est taxé 4 fois ! La C3S taxe nos exportations et incite par ailleurs nos entreprises industrielles à chercher des sous-traitants à l'étranger !

Ces allègements sont complétés par une exonération de charges pour les créateurs d'entreprises pendant les trois premières années de leur société ainsi qu'une «aide à l'investissement de proximité» dans les zones rurales sous la forme d'un crédit d'impôt de 50% sur les investissements jusqu'à 20.000 euros.

B) AUGMENTER LE TAUX D'EMPLOI

C'est probablement la dimension la plus forte et la plus structurante du programme économique de Valérie Pécresse. Le programme comporte en effet de nombreuses mesures visant à augmenter l'offre de travail :

- Négocier le temps de travail par branche ou par entreprise (à défaut : repasser aux 39 heures au lieu de 35).
- Exonérer totalement les heures supplémentaires de cotisations sociales et d'impôt.
- Défiscaliser la conversion de RTT en salaire.
- Créer un « revenu jeunes actifs » de 670 € pour les 18-25 ans qui suivent une formation dans un métier en tension.
- Renforcer la dégressivité de l'allocation de chômage.
- Allonger de 62 à 65 ans l'âge légal de départ à la retraite.
- Déplafonner le cumul emploi-retraite.
- Politique migratoire plus restrictive
- pousser le développement de l'apprentissage en exonérant de toutes charges patronales les entreprises de moins de 10 salariés qui prendraient en charge la formation d'un apprenti.

- rapprocher les lycées professionnels des entreprises, en confiant ces établissements aux Régions et viser l'objectif de 100% d'alternance d'ici 2027.

L'ensemble de ces mesures est réellement à même de doper l'offre de travail. La principale mesure concerne le recul de l'âge de la retraite qui est trop souvent présentée exclusivement comme une mesure d'économie alors que c'est également le plus fort levier pour augmenter le taux d'emploi. C'est un levier d'économie capital : 2 milliards € par trimestre de report de l'âge de départ pour les salariés du secteur privé et 0,7 milliard € pour le secteur public, mais en outre il apporte le double en recettes fiscales et sociales par l'augmentation du taux d'emploi (voir annexe 1).

Nous validons le chiffre de 16 milliards d'euros d'économies procurées par le recul de l'âge de la retraite de la candidate et nous estimons en outre que l'ensemble de ces mesures augmentant le taux d'emploi génèreront 2 fois plus de recettes fiscales et sociales, soit 32 milliards d'euros par an.

c) Réduire les dépenses publiques

Valérie Pécresse promet un «choc de pouvoir d'achat » par différentes mesures :

- Baisse de 2,4 points le taux de cotisations salariales vieillesse pour tous les salariés du secteur privé à partir de l'été 2022, ce qui permettra d'augmenter les salaires nets de 3 %. Cette mesure constitue la première étape d'une hausse des salaires nets de 10 % en cinq ans pour les salariés du secteur privé. Le coût de la mesure s'élève à 8 milliards d'euros en tenant compte du supplément de recettes d'impôt sur le revenu.
- Réforme de l'héritage : 4,5 milliards d'euros
- Défiscalisation des heures supplémentaires : 4 milliards d'euros
- Augmentation des allocations familiales : 2,5 milliards d'euros
- Augmentation des consultations médicales : 1,2 milliards d'euros
- Baisse de la TVA sur la CTA électrique : 0,8 milliards d'euros
- Revenu jeune actif: 0,7 milliards d'euros
- Défiscalisation des pensions alimentaires : 0,5 milliards d'euros
- Revenu des agriculteurs : 0,4 milliards d'euros

Au total, le coût de ces mesures de pouvoir d'achat et de revenus s'élève à 24,6 milliards d'euros par an.

Il s'y ajoute différentes mesures visant à augmenter les moyens de l'action publique pour un total de 6,2 milliards d'euros :

- 20 000 places de prison : 2 milliards d'euros

- Justice : 2 milliards d'euros

- Forces de l'ordre : 1 milliard d'euro

Santé : 0,8 milliards d'eurosEducation : 0,4 milliard d'euros

Le coût total du programme de Valérie Pécresse s'élève à 30,8 milliards d'euros en année pleine.

Le programme d'économies et surtout les mesures d'augmentation du taux d'emploi permet de les financer à hauteur de 73,4 milliards d'euros et de dégager ainsi <u>un excédent de 42,6</u> milliards :

- Recettes fiscales et sociales augmentation du taux d'emploi : 32 milliards d'euros
- Recul de l'âge de la retraite : 16 milliards d'euros
- Lutte contre la fraude sociale : 14 milliards d'euros
- Suppression de 150.000 postes dans « l'administration administrante » : 3,5 milliards d'euros
- Réforme assurance chômage : 3 milliards d'euros
- Minimum de 5 ans sur le territoire pour bénéficier des prestations sociales hors cotisations : 2,2 milliards d'euros
- Simplification et suppression de 500 des 1500 structures para-étatiques : 2 milliards d'euros
- Réforme de l'aide médicale d'Etat : 0,7 milliards d'euros
- Total économies et recettes fiscales et sociales supplémentaires : 73,4 milliards d'euros

Le programme de Valérie Pécresse permettrait donc de <u>réduire notre déficit structurel de 1,7 %.</u>

DÉVELOPPER LE NUCLÉAIRE POUR FOURNIR UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE ABONDANTE ET BON MARCHÉ

Valérie Pécresse appelle à une «relance gaullienne» de l'énergie atomique en lançant immédiatement une première série de six EPR et en préparant la programmation des séries suivantes. Elle veut également poursuivre l'exploitation des réacteurs existants «qu'il est irresponsable de vouloir fermer tant qu'ils respectent les normes de sûreté».

Valérie Pécresse veut également encourager le développement des énergies renouvelables sous

toutes leurs formes, mais veut tenir réellement compte de l'avis des populations pour l'implantation des projets éoliens.

La politique énergétique proposée par Valérie Pécresse est rationnelle. L'électricité étant la seule énergie pouvant être décarbonée et pouvant se substituer à grande échelle aux énergies fossiles pour le transport, le chauffage des locaux et de l'eau, les nombreux processus industriels nécessitant du chauffage, atteindre la neutralité carbone en 2050 nécessite de disposer d'une électricité décarbonée abondante et compétitive, avec une faible différence de prix avec les énergies carbonées, pour qu'elle puisse s'y substituer, au plus faible coût possible pour l'économie et les populations. Or l'énergie nucléaire est la seule source d'électricité pilotable et décarbonée pouvant être développée à grande échelle. Sa rupture avec le développement éolien imposé aux populations va dans le bon sens. Il n'y pas en effet « d'en même temps » nucléaire et renouvelables possible pour la production d'électricité comme nous l'avons expliqué précédemment.

3. LE PROGRAMME DE MARINE LE PEN

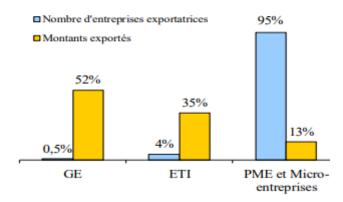
a) Réindustrialiser

Maine Le Pen développe essentiellement une idée de protection de l'économie française vis-àvis de la concurrence internationale qui n'intègre pas la spécialisation productive des différentes économies.

Par exemple, protéger le marché français ne permettra pas particulièrement d'avoir une production nationale de micro-processeurs.

Il n'y a donc pas de prise de conscience de la crise de production qui frappe le pays. Les mesures proposées en faveur de l'industrie sont limitées avec la seule suppression de la cotisation foncière des entreprises (7 milliards d'euros en 2020) et une suppression de la C3S dans les seules « zones de relocalisation ». Elle compte flécher toute nouvelle baisse de la fiscalité vers les TPE et PME. Cette focalisation des mesures et du discours sur les TPE et PME ne permet pas de répondre aux enjeux de l'industrie et du commerce extérieur :





Le programme n'accorde pas un mot aux grandes entreprises et aux ETI qui réalisent ensemble 87 % du commerce extérieur.

Marine Le Pen veut toutefois créer un « *fonds souverain français* » pour « augmenter la rémunération de l'épargne des Français et l'orienter vers des secteurs stratégiques et l'innovation ».

B) AUGMENTER LE TAUX D'EMPLOI

Quelques mesures vont dans le sens de son amélioration :

- Les restrictions à l'immigration
- La lutte contre la fraude sociale
- L'exonération d'impôts des jeunes actifs pourrait amener davantage de jeunes sur le marché du travail, ce qui atténuerait le coût de cette mesure. Toutefois l'inconstitutionnalité de cette mesure fait douter de sa mise en place.
- Un chèque formation mensuel qui pourrait rendre l'apprentissage encore plus attractif. Mais donner 300 euros par mois à 650 0000 apprentis coûterait 2,3 milliards d'euros.

Par contre, Marine Le Pen fait non seulement l'impasse sur le premier levier d'augmentation du taux d'emploi : l'âge de la retraire qu'elle refuse d'augmenter. En outre, elle « détricote » en grande partie les réformes des retraites réalisées précédemment avec sa mesure de la retraite à 60 ans pour les personnes ayant travaillé plus de 40 ans.

<u>Cela coûterait directement 15 milliards d'euros</u> et le recul du taux d'emploi <u>fera perdre 30 milliards d'euros de recettes fiscales et sociales par an.</u>

c) Réduire les dépenses publiques

Le programme de Marine Le Pen souhaite financer des augmentations de pouvoir d'achat des Français par de nouvelles dépenses publiques, et ce, sans qu'il n'y ait une quelconque contrepartie productive. Elles ne pourront donc qu'être financées par la hausse de l'endettement du pays. Leur coût est élevé :

- Retraite à 60 ans, avec 40 annuités : coût 15 milliards d'euros + 30 milliards d'euros de pertes sociales et fiscales engendrées par le recul du taux d'emploi
- Augmentation de 10 % des salaires du personnel soignant : 15 milliards d'euros
- Exonérer de cotisations patronales les hausses de 10 % des salaires inférieurs à 3 Smic : 10 milliards d'euros
- Baisser la TVA de 20% à 5.5% sur les produits énergétiques :10 milliards d'euros
- Prêt à 0 % pour les familles françaises pouvant être transformé en subventions : Coût 5 milliards d'euros
- Ré-indexation des retraites sur l'inflation et revalorisation des petites retraites et du minimum vieillesse : coût 5 milliards d'euros
- Exonération d'impôts des jeunes actifs : 3,5 milliards d'euros.
- Suppression de la redevance pour l'audiovisuel public : 3 milliards d'euros
- 100 000 places supplémentaires en EPHAD :3 milliards d'euros
- Chèque formation mensuel. Donner 300 euros par mois à 650 0000 apprentis coûterait

2,3 milliards d'euros

- Instaurer une part fiscale complète pour le 2ème enfant : coût 2 milliards d'euros
- Revalorisation du salaire des enseignants : 2 milliards d'euros
- Baisse des péages de 15 % : coût 1,5 milliards d'euros
- Doublement du soutien aux mères isolées : coût 1,5 milliards d'euros
- Allègement de la fiscalité sur les transmissions : coût 1 milliard d'euros

Au total, ces mesures (de pouvoir d'achat pour l'essentiel) <u>représentent une dépense et une perte de recettes de 109,8 milliards d'euros.</u>

Marine Le Pen entend néanmoins mener un effort de gestion de la dépense publique, mais très insuffisant :

- La création d'un ministère de la lutte contre les fraudes (fiscales, aux cotisations et prestations sociales, aux importations, ententes, etc. **470 milliards d'euros de prestations** étant versées chaque année par la Sécurité sociale, soit plus que le budget de l'État, il parait possible de réaliser une économie de 3 % soit 14 milliards d'euros pour la fraude sociale. En ce qui concerne la fraude fiscale, celle-ci a toujours été combattue avec détermination, si bien que l'on ne peut espérer beaucoup de gains supplémentaires. Mais atteindre ces chiffres pour la fraude sociale suppose de procéder à des réformes structurelles, telles que la mise en place d'une carte d'identité numérique réellement sécurisée, ainsi que le regroupement des prestations sociales dans une prestation unique.
- La réservation des aides sociales aux français, et conditionner à 5 années de travail en France l'accès aux prestations de solidarité : économies de 6 milliards d'Euros
- Recettes rétablissement ISF : 4 milliards d'euros
- Supprimer les ARS et réduire à 10% les postes administratifs dans les hôpitaux Cela représente une économie mais qui est immédiatement fléchée par l'augmentation des moyens des hôpitaux : 2 milliards d'euros
- Réforme de l'aide médicale d'Etat : 0,7 milliards d'euros

Au total ce programme permettrait de viser à moyen terme 26,7 milliards d'euros d'économie. Il ne permettra de financer que le quart des mesures de pouvoir d'achat promises. Cela alourdirait notre déficit structurel de 83,3 milliards d'euros par an, soit plus de 3,3 % du PIB.

DÉVELOPPER LE NUCLÉAIRE POUR FOURNIR UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE ABONDANTE ET BON MARCHÉ

Marine Le Pen propose dans ce domaine un programme cohérent :

- Arrêt des subventions aux éoliennes
- Construction de 6 nouveaux réacteurs EPR
- Augmentation de la durée de vie des centrales nucléaires existantes
- Sortie du marché européen de l'électricité pour retrouver la maîtrise des prix

Toutefois, la construction de 6 EPR est insuffisante pour fournir l'électricité décarbonée que nécessite la transition climatique et pour bénéficier d'un réel effet de série dans la construction des EPR.

4. LE PROGRAMME D'ERIC ZEMMOUR

A) RÉINDUSTRIALISER

L'enjeu de réindustrialisation est adressé de manière forte par une baisse des impôts de production (CVAE, C3S, CFE) de 30 milliards d'euros par an. Cela représente une « masse critique » suffisante pour effectivement relancer la production sur le territoire français. Nos études ont montré que cette baisse d'impôts s'autofinançait à moyen terme par le supplément de recettes fiscales et sociales généré par l'accroissement de la production et qu'à long terme cette relance était très bénéfique pour les finances publiques.

Le candidat propose par ailleurs à bon escient d'orienter l'épargne des Français sur les entreprises innovantes en créant un livret innovation, sur le principe du livret A. Ce dispositif garanti par l'Etat permettrait de flécher des capitaux importants dans l'investissement dans les entreprises innovantes.

De manière similaire à la politique allemande, le candidat veut exonérer de droits de succession et de donation la transmission des entreprises familiales.

B) AUGMENTER LE TAUX D'EMPLOI

Le programme s'attaque aux deux principaux facteurs qui affectent le taux d'emploi français :

- Le recul de l'âge de la retraite à 64 ans et l'alignement des régimes de retraite permettent de conjuguer économies et augmentation des recettes fiscales et sociales à hauteur de 40 milliards d'Euros
- Restrictions à l'immigration. Mais ces mesures n'auront pas un impact significatif à court terme sur le taux d'emploi car elles ne portent évidemment que sur le flux et non sur le stock.

c) Réduire les dépenses publiques

Comme tous les autres candidats, Eric Zemmour propose de nombreuses mesures de pouvoir d'achat à l'initiative de l'Etat :

Exonérer de charges sociales et de taxes une prime pouvant allez jusqu'à 3 mois de salaires. C'est la mesure la plus couteuse. Dans le contexte inflationniste actuel, les entreprises recourront massivement à ce moyen d'augmentation des salaires. Nous estimons qu'avant la fin du quinquennat, 10 % de la masse salariale des entreprises pourrait ainsi être délivrées hors charges sociales. La perte de recettes sociales s'élèverait à 35 milliards d'euros. 5 milliards d'euros pourraient être récupérés via l'impôt sur le revenu. Le coût de la mesure est donc évalué à 30

milliards d'euros.

- Baisse de la CSG pour les salaires de moins de 2000€ : coût 16 milliards d'euros
- Exonérer de droits de donation et de succession les transmissions d'entreprises familiales entre générations : coût 5 milliards d'euros
- Baisse du taux d'IS pour les TPE et les artisans : coût 4,5 milliards d'euros
- Exonérer totalement d'impôts et de charges sociales les heures supplémentaires : coût 4 milliards d'euros
- Rétablir l'universalité de la politique familiale et doubler le quotient familial : coût 4 milliards d'euros
- Supprimer pour les primo-accédants, les frais de notaires d'un logement inférieur à 250 000 € : coût 4 milliards d'euros
- Suppression de la redevance audiovisuelle : coût 3 milliards d'euros
- Transmission d'une somme d'argent exonérée de droits jusqu'à 200.000 euros tous les 10 ans. Le régime applicable aux grands-parents en matière de donation sera également aligné sur celui des parents : coût 2,5 milliards d'euros
- Défiscalisation de la participation aux bénéfices : coût 2 milliards d'euros
- Bourse pour les naissances en zone rurale : coût 2 milliards d'euros
- Exclure la résidence principale du calcul de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) : coût 400 millions d'euros

Il faut y ajouter les mesures destinées à augmenter les moyens de la justice pour 1 milliards d'euros.

Nous évaluons au total l'ensemble des mesures du programme d'Eric Zemmour (principalement des mesures de pouvoir d'achat) à 78,4 milliards d'euros.

En contrepartie, l'effort d'économies prôné par Eric Zemmour consiste pour l'essentiel à réserver les allocations versées sans contrepartie de cotisations (RSA, AAH, allocations familiales...) aux seuls Français et à lutter contre la fraude sociale. Nous estimons les potentiels d'économies pour ces deux mesures respectivement à 9 et 14 milliards d'euros.

Bien qu'il ait identifié la problématique de l'excès de dépenses publiques françaises, Eric Zemmour ne propose pas un véritable programme d'économies. Il promet seulement de « traquer les dépenses inutiles ».

Eric Zemmour propose la création d'un haut-commissariat à la simplification administrative, proche du "comité de la hache" de Valérie Pécresse. Pour alléger le millefeuille territorial, il souhaite par ailleurs relancer la création du mandat de conseiller territorial (qui remplace les conseillers départementaux et régionaux) que Nicolas Sarkozy avait décidé.

Au total nous évaluons l'ampleur des économies possibles à 25 milliards d'euros. Si l'on intègre la mesure de recul de l'âge de la retraite à 64 ans permettant de conjuguer économies et augmentation des recettes fiscales et sociales à hauteur de 40 milliards d'Euros, l'ensemble de ces mesures procure 65 milliards d'économies et de recettes fiscales et sociales, soit un niveau insuffisant de 13,4 milliards d'euros pour financer les 78,4 milliards d'euros de dépenses supplémentaires.

Le programme économique d'Eric Zemmour <u>accroitrait donc notre déficit structurel de 0,5</u> % du PIB.

DÉVELOPPER LE NUCLÉAIRE POUR FOURNIR UNE ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE ABONDANTE ET BON MARCHÉ

Eric Zemmour propose une politique particulièrement cohérente basée sur la relance du nucléaire :

- Prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires à 60 ans
- Construction de 14 EPR ce qui permet de bénéficier d'un véritable effet de série
- Mise en place d'un dispositif permettant aux consommateurs français de bénéficier des bas coûts de l'énergie nucléaire
- Arrêt des projets éoliens qui n'ont aucune utilité pour le système électrique français

5. LE PROGRAMME DE JEAN-LUC MÉLENCHON

Le programme se caractérise par un rejet des fondamentaux de l'économie selon les théories de Karl Marx qui soutient qu'il n'y a pas de lois en économie. Il n'y donc aucune prise en compte de la situation économique française, ni des règles économiques en général. L'exemple le plus frappant réside dans la politique de la dette :

31. Refuser le chantage à la dette publique

L'argent existe pour vivre mieux. La dette n'est pas un problème.

MESURE CLÉ :

Exiger de l'Union européenne que la Banque centrale européenne rachète les dettes publiques et les transforme en dettes perpétuelles à taux nul

Aller plus loin:

- Réaliser un audit citoyen de la dette publique pour déterminer la part illégitime et préparer un réaménagement négocié de la dette publique publique
- Rétablir un circuit public du Trésor où les institutions bancaires ont obligation de déposer leur trésorerie, pour extraire l'État des marchés financiers et reprendre le contrôle sur les taux d'intérêt

Le programme de Jean-Luc Mélenchon n'intègre pas l'énormité de notre déficit commercial ni celui de notre balance des paiements : si nous n'honorons pas le paiement de notre dette, aucun investisseur ne voudra nous financer (sinon à des taux vertigineux), si bien que nous ne pourrons plus financer nos importations. Du jour au lendemain, les Français devraient réduire drastiquement leur consommation de produits importés : essence, smartphones, médicaments, ... soit un appauvrissement fulgurant semblable aux crises qui frappent régulièrement la population Argentine. Les entreprises seraient privées des composants importés nécessaires à la fabrication de leurs produits, ce qui provoquerait un effondrement des productions industrielles françaises.

Par ailleurs, la politique consistant à rendre le financement de l'Etat indépendant des marchés financiers en obligeant les banques à lui confier leur trésorerie, priverait ces dernières des moyens de financer les entreprises et l'économie...Manifestement les rédacteurs du programme ignorent la transformation bancaire qui a toujours consisté, pour les banques commerciales, à convertir les dépôts et l'épargne de court terme qu'elles reçoivent, en prêts d'une durée moyenne beaucoup plus longue pour financer les ménages et les entreprises.

Le retour de l'ISF conjugué à une taxation de 100 % des héritages supérieurs à 12 millions d'euros provoquerait un exil massif des grands entrepreneurs français privant l'Etat de recettes fiscales et surtout se traduisant par un mouvement de délocalisation des productions hors de France.

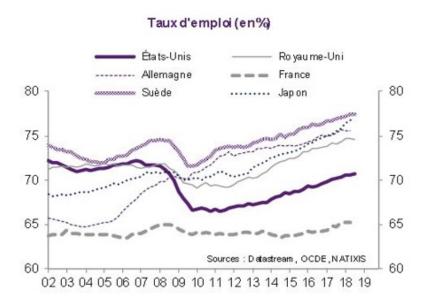
D'une manière générale, Jean-Luc Mélenchon veut augmenter massivement les impôts (alors que la France détient le record mondial en ce domaine) pour financer la réduction du temps de travail (aller vers les 32 heures et le retour de l'âge de la retraite à taux plein à 60 ans), mesures qui réduiront drastiquement l'offre de travail et la production.

En ce qui concerne, la politique énergétique Jean-Luc Mélenchon veut sortir à terme du nucléaire et mettre en place un système énergétique 100 % renouvelables qui n'existe dans aucun autre pays, probablement parce qu'il s'agit d'une impossibilité.

L'ensemble de ces propositions nous semblent tellement irréaliste que nous n'avons pas analysé l'impact de chacune d'entre elles, les quelques mesures que nous avons citées étant amplement suffisantes à elles seules pour provoquer un effondrement de l'économie et du niveau de vie des Français.

ANNEXE 1 - LES POLITIQUES D'AUGMENTATION DU TAUX D'EMPLOI DES FRANÇAIS

L'augmentation du taux d'emploi des Français constitue un enjeu crucial. Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler. C'est un indicateur dont on parle peu, mais qui est beaucoup plus pertinent que le taux de chômage pour mesurer la capacité d'une société à fournir un emploi à ses membres. Or, le taux d'emploi des Français est inférieur de près de 10 points à celui d'autres grands pays :



Les deux principaux leviers d'amélioration sont :

Le recul de l'âge de la retraite qui améliore fortement le taux d'emploi et procure, ce faisant, d'importantes recettes fiscales et sociales au moins 2 fois supérieures à l'économie réalisée.

Le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite entraîne en effet mécaniquement une forte augmentation du taux d'emploi comme le montre l'impact du relèvement de l'âge légal à 62 ans qui a été mené en 2010 :

depuis 1995 en France

55

50

45

40

30

1995 1997 1999 2001 2003 2005 2007 2009 2011 2013 2015

Graphique 2 - Taux d'activité et taux d'activité «sous-jacent» des 55-64 ans

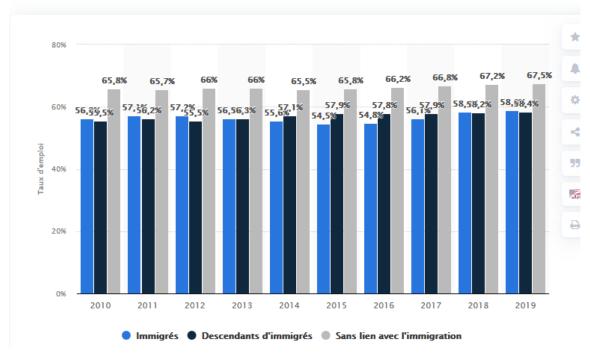
Source: France Stratégie

Entre 2007 et 2017, le taux d'emploi des 50-64 ans a crû de 8,1% contre seulement 0,9% pour l'ensemble de la population. Ainsi, les 50-64 ans représentent 29,3% des personnes ayant un emploi en 2017 contre 23,8% en 2007. Cela représente 1,6 million d'emplois supplémentaires qui, selon l'hypothèse d'un PIB moyen par travailleur de 80 000 €, ont généré plus de 30 milliards € de recettes fiscales et sociales, soit 3 fois plus que l'économie sur les comptes sociaux qui est évaluée à 9 milliards €.

Reporter l'âge de la retraite à 65 ans (c'est-à-dire l'aligner sur les autres pays européens) permettrait d'économiser directement plus de 20 milliards € sur les comptes sociaux et génèrerait plus de 40 milliards d'euros de recettes fiscales et sociales supplémentaires grâce à l'augmentation du taux d'emploi. C'est donc une réforme capitale qui n'a pas été menée.

- La politique migratoire. Les restrictions apportées aux migrations constituent sur le long terme un autre moyen, important mais méconnu, d'augmenter le taux d'emploi français. En effet, immigrés et descendants d'immigrés sont moins souvent en emploi que les autochtones et contribuent moins à la production du pays avec un écart d'emploi de 9% :

Taux d'emploi en France entre 2010 et 2019, selon l'origine



Source: Statista

Or, les immigrés représentent maintenant 9,7% de la population française et les descendants d'immigrés 21% selon le HCI (Haut Commissariat à l'Intégration) soit au total 30,7% de la population française.

Si les immigrés et les descendants d'immigrés avaient le même taux d'emploi que les autochtones, le PIB français serait supérieur de 2,7% avec 800 000 emplois supplémentaires. Cela améliorerait d'autant le pouvoir d'achat des Français et améliorerait le solde des comptes publics de 1,3%.

Ce déficit de travail des immigrés et des descendants d'immigrés est le deuxième facteur explicatif du faible taux d'emploi des Français, après la faiblesse du travail des séniors (déficit de 1 200 000 emplois pour les plus de 50 ans).

ANNEXE 2 - LA RELANCE PRODUCTIVE POUR RÉSORBER NOS DÉFICITS PUBLICS

La relance productive constitue un moyen indispensable, mais méconnu, de réduire notre déficit public et de désendetter le pays. Plus d'industrie c'est plus de bons salaires, donc moins de dépenses de soutien du pouvoir d'achat par l'Etat.

C'est un accroissement de l'assiette pour les prélèvements fiscaux et sociaux, qui peuvent ainsi baisser en taux et amorcer un cercle vertueux d'une baisse des prélèvements sur la production.

L'augmentation de la production industrielle est en fait extrêmement profitable pour les finances publiques. La valeur ajoutée d'un emploi industriel s'élève à 87 000 euros, dont 45 % est prélevé en taxes, impôts, charges sociales, directement et indirectement. Il s'agit du taux moyen par emploi, mais en réalité les prélèvements sur les emplois industriels sont plus élevés du fait de la surtaxation du secteur. Un emploi industriel entraîne la création d'1,4 emploi dans les services, par exemple dans la logistique dont la valeur ajoutée par emploi s'élève à 70 000 euros par an.

Cela signifie qu'un nouvel emploi industriel apporte par an a minima aux comptes publics 83 100 Euros (directement 87 000 X 0,45 soit 39 000 Euros et indirectement par les emplois de service associés 1,4 X 70 000 X 0,45 soit 44 100Euros).

Si nous nous fixons un objectif modéré de revenir au même niveau d'industrialisation que la moyenne européenne, nous aurions un million d'emplois industriels supplémentaires (4,6 millions d'emplois au lieu de 3,6) qui entraînerait un supplément de recettes publiques de plus de 80 milliards d'euros par an à moyen terme.

QUELLES POLITIQUES POUR RELANCER LA PRODUCTION EN FRANCE ?

Que faut-il investir pour créer un million d'emplois industriels ? Il faut poser la question de la masse critique de baisse de prélèvements pour avoir un véritable effet de relance de la production.

Nous estimons que le poids de l'industrie est devenu si faible dans notre pays que cela ne coûte pas si cher de la relancer par une baisse des impôts de production et un soutien à l'investissement productif : 18 milliards d'euros après IS qui permettraient de retrouver le million d'emplois industriels qui nous manquent.

Les mesures déjà prises pour réduire les impôts de production de 10 milliards d'euros pourraient créer de 150 000 à 200 000 emplois à un horizon de 5 ans, soit un supplément de recettes budgétaires et sociales de 12 à 17 milliards d'euros.

A) Priorité des priorités : supprimer la C₃S

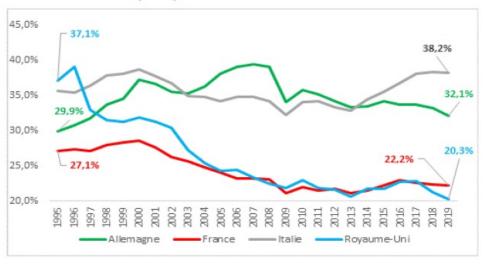
C'est l'impôt le plus nocif pour les productions sur le sol français car il taxe en cascade le chiffre d'affaires à tous les stades de fabrication. S'il y a quatre étapes de fabrication avec des entreprises différentes, le produit est taxé 4 fois! La C3S taxe ainsi nos exportations et incite par ailleurs nos entreprises industrielles à chercher des sous-traitants à l'étranger! Le coût net de la mesure après IS s'élève à 3,2 milliards d'euros.

B) Instaurer un crédit d'impôt pour les investissements en matériels et outillages utilisés pour des opérations industrielles de transformation et de fabrication hors énergie à un taux de 25 % payable sous trois mois.

Les projets de développement et d'investissements des entreprises sont la clé de la relance productive, encore davantage dans cette période d'accélération des mutations technologiques.

Un tel crédit d'impôt modernisation de la production présente l'avantage d'être ciblé presque exclusivement sur l'industrie et de nous permettre de développer une nouvelle industrie décarbonée dans le cadre de la transition énergétique. Sous l'hypothèse d'une hausse de l'investissement de 20 %, le coût s'élèverait à 5 milliards € par an. C'est une mesure indispensable pour redresser notre sous-investissement industriel et retrouver un tissu de sous-traitants nécessaire à la construction de chaînes de valeur françaises, en particulier dans la mécanique :

Graphique 1- Part des investissements en machines et en équipements dans le total des investissements de la France (en %)



 $Source: Mourad\ AYOUZ,\ Sylvie\ DUCHASSAING$

Ce crédit d'impôt modernisation de la production présente l'avantage :

- d'être dans la ligne de dispositifs déjà utilisés par le ministère de l'Economie et des Finances (CICE, CIR),
- d'être calqué sur les mesures de suramortissement prises entre 2015 et 2017 et dans le PLF 2019,
- d'être ciblé presque exclusivement sur l'industrie, mais d'être compatible avec les règles européennes de la concurrence car il ne désigne pas un secteur bénéficiaire en particulier,
- d'être « paramétrable »,
- de profiter à l'ensemble des entreprises industrielles bénéficiaires ou non et donc de relancer l'industrie sur l'ensemble des territoires.
 - c) Supprimer la CVAE qui, en taxant la valeur ajoutée, pénalise l'investissement et l'indispensable montée en gamme de notre économie. Coût 6 milliards d'euros après IS.

D) SUPPRIMER LES TAXES SECTORIELLES SUR LES INDUSTRIES DE LA SANTÉ

Au-delà de cet allègement qui représente un coût après IS de 4 milliards d'euros, il s'agit de mettre en place une régulation stratégique et industrielle de l'offre médicale en lieu et place de la régulation budgétaire actuelle.

Ces mesures permettraient d'avancer grandement vers l'objectif du million d'emplois industriels supplémentaires en mesure **d'augmenter les recettes publiques de 80 milliards d'euros.** Cela suppose que de manière concomitante soient adoptées les principales mesures permettant d'augmenter le taux d'emploi : recul de l'âge de la retraite, allocation sociale unique. Elles deviennent bénéfiques pour les finances publiques à partir de la création de 220 000 nouveaux emplois industriels, ce qui semble atteignable en 2 ans.